Mémo de rentrée (envoi par mail et diffusion sur le site www.charlemagne-lesquin.eu)

2023 – 2024 : 5EME

1. Date de rentrée

La rentrée des élèves de 5ème est fixée au **LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023 à 13h45 et se termine à 15h50.**

Il n'y aura pas d'étude le lundi 4 septembre 2023.
Les cours reprennent selon l'horaire habituel (*Cf tableau ci-après*) le mardi 5 septembre 2023.

2. Horaires 2023 / 2024 et jours d'ouverture

L'établissement fonctionne selon les jours et heures suivants :

- L'établissement est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00 (horaires accueil), sauf le mercredi : 8h30-12h25.
- Les élèves de 6èmes et 4èmes ont cours un mercredi sur deux, en alternance avec les 5èmes et 3èmes (*Cf. annexe*)
- Dans tous les cas, les élèves peuvent être accueillis en étude les mercredis où ils n'ont pas cours.

	Début	Fin
Ouverture	7 h 30	Accueil
Entrée des élèves	8 h 00	Grille (8h25)
Sonnerie	8 h 27	Mise en rang
H 1	8 h 30	9 h 25
H 2	9 h 25	10 h 20
Récréation	10 h 20	10 h 35
H 3	10 h 35	11 h 30
H 4	11 h 30	12 h 25
Récréation	12 h 25	12 h 50
H 5	12 h 50	13 h 45
H 6	13 h 45	14 h 40
Récréation	14 h 40	14 h 55
H 7	14 h 55	15 h 50
H 8	15 h 50	16 h 45
Récréation	16 h 45	17 h 00
Etude du soir	17 h 00	18 h 00
Fermeture	18 h 30	Grille

Les élèves sont à l'intérieur du collège toute la journée. Les rares arrivées tardives et départs anticipés seront communiqués par la vie scolaire et ne se feront qu'avec votre accord.

3. Constitution des classes

La constitution des classes à compter de la 5ème est la seule compétence de l'équipe pédagogique et éducative. Elle tient compte des choix d'options, de choix pédagogiques et d'éventuels soucis de comportement dans l'année antérieure.

<u>Il n'y aura donc pas de changements une fois les listes établies.</u>

Nous comprenons la possible déception de certains enfants concernant la répartition dans les classes. Néanmoins, selon notre expérience, nous savons que l'élève en question ne veut plus changer de classe après quelques jours. Il a rencontré de nouveaux camarades et apprécie ses enseignants.

Nous vous remercions donc pour votre compréhension et votre confiance.

4. Calendrier Vacances Scolaires

	Zone A	Zone B	Zone C	Corse
Rentrée des élèves	Lundi 4 septembre 2023			NC *
Vacances de la Toussaint	Du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre 2023			NC
Vacances de Noël	Du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024			NC
Vacances d'hiver	Du samedi 17 février au lundi 4 mars 2024	Du samedi 24 février au lundi 11 mars 2024	Du samedi 10 février au lundi 26 février 2024	NC
Vacances de printemps	Du samedi 13 avril au lundi 29 avril 2024	Du samedi 20 avril au lundi 6 mai 2024	Du samedi 6 avril au lundi 22 avril 2024	NC
Vacances d'été	Samedi 6 juillet 2024			NC

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

Les élèves n'auront pas classe le vendredi 10 mai 2024 et le samedi 11 mai 2024.

** Informations non connues*

Ce calendrier n'amène de notre part aucun aménagement particulier pour cette année scolaire.

5. Photos

Des photos individuelles de vos enfants seront réalisées le jour de la rentrée, notamment pour pouvoir établir leur badge établissement (self, retard, identification, …).

6. Répartition horaire des classes de 5ème – 2023 / 2024

Français	4h30
Mathématiques	3h30
Histoire - géographie Enseignement moral et civique	3h
Langue vivante 1	3h
Langue vivante 2	2h30
Sciences de la vie et de la Terre	1h30
Sciences physiques	1h30
Technologie	1h30
Éducation physique et sportive	3h
Arts plastiques	1h
Éducation musicale	1h

+

1 HEURE D'ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS / SEMAINE

Latin

+ 0,5 heures de Vie de Classe + 0,5 heures de réflexion partage
1h d'accompagnement personnalisé

Total : 28 à 29 Heures / semaine

7. Transport

Pour les habitants de la MEL :

Pour les nouvelles inscriptions, afin d'établir une carte de transport scolaire gratuite pour votre enfant, merci de faire les démarches sur le site du département de la région ci-dessous https://transports.hautsdefrance.fr/transport-scolaire/nord/inscription/

8. Règlement intérieur et fonctionnement

Le jour de la rentrée, les documents suivants seront donnés aux élèves :

- Collège Charlemagne « Mode d'emploi »,
- Règlement Intérieur,
- Charte d'utilisation de la tablette et d'internet,
- Instances de régulation et de discipline.

LOI n° 2018-698 du 3 août 2018 relative à l'encadrement de l'utilisation du téléphone portable dans les établissements d'enseignement scolaire

L'utilisation du téléphone portable peut nuire gravement à la qualité d'écoute et de concentration nécessaire aux activités d'enseignement. Son usage est à l'origine d'une part importante des incivilités et des perturbations au sein des établissements. Les téléphones mobiles peuvent susciter la convoitise, le racket, le vol entre camarades.
En outre, leur utilisation dans l'enceinte des établissements diminue la qualité de la vie collective pourtant indispensable à l'épanouissement des élèves. Enfin, les téléphones portables sont parfois des vecteurs de cyberharcèlement et facilitent l'accès aux images violentes, notamment pornographiques, pour les jeunes, au moyen d'Internet.

L'utilisation du téléphone portable et de tout objet connecté (hormis la tablette, à des fins pédagogiques) est interdite dans l'enceinte des écoles et des collèges.

Cette interdiction est valable pendant le temps scolaire et périscolaire. Elle est aussi effective durant toutes les activités scolaires organisées en dehors de l'établissement scolaire.

Dans l'enceinte de l'établissement, les téléphones portables et les objets connectés des élèves doivent être éteints, rangés, et par là même non visibles.

Un élève peut avoir au cours du temps scolaire le besoin de joindre l'un de ses responsables légaux. Il doit dans ce cas demander l'autorisation à un personnel de l'établissement.

En cas de manquement à la règle, la sanction peut prendre la forme d'une punition scolaire (devoir supplémentaire, heure de retenue, etc.) et/ou d'une confiscation de l'appareil désormais autorisée par la loi.

Nous comptons sur votre vigilance et votre compréhension.

9. Pastorale

La profession de foi est proposée en classe de 5ème à travers un cheminement qui démarre en classe de 6ème par des temps forts. Nous proposons également un accompagnement aux sacrements pour les jeunes qui ont la volonté de faire leur baptême et/ou première communion.

Afin d'accompagner ces temps forts, nous sollicitons chaque année des adultes accompagnateurs, parents et grands-parents. Ceux-ci sont guidés tout au long de l'année par des fiches conductrices pour chaque temps fort et sont conviés au projet pastoral de l'établissement.

En parallèle au cheminement vers les sacrements, Madame Koffi rencontre l'ensemble des classes de 6ème et 5ème à raison d'une heure toutes les deux semaines pour un temps de Réflexion Partage dont l'objectif est d'amener les jeunes à un temps d'échange sur des thématiques de société.

Pour toute question, vous pouvez prendre contact avec Madame Armande Koffi, Responsable pastorale, par courriel : pastorale@charlemagne-lesquin.org

Merci d'avance de votre aide.

10. Etude du soir

Actuellement, nos études de 17h00 à 18h00 sont des études surveillées.

11. Livres numériques et/ou livres scolaires

L'acquisition des livres se fait dans le cadre de notre projet numérique. Le collège se charge de l'ensemble de la prestation et elle fera l'objet d'une facturation annuelle par le collège.

12. A.P.E.L. (Association des Parents de l'Enseignement Libre)

L'A.P.E.L. seule organisation de parents représentative au sein du Collège, est ouverte à vous et reste pour nous le premier interlocuteur dans la construction d'une démarche d'amélioration permanente.

L'A.P.E.L. a pour vocation d'écouter, de rassembler et de représenter tous les parents d'élèves. Toute la richesse que l'on mesure au sein de l'**A.P.E.L. Charlemagne** réside essentiellement dans la grande diversité de ses membres et de ses projets (Boum de Noël, Fête de fin d'année, Fournitures scolaires, Millénium, Tombola, Aides, Ventes diverses, …).

Ils ont pour objectif commun d'être au service de vos enfants afin de les aider à grandir dans le respect des autres, mais aussi, à leur témoigner dans un climat où les valeurs morales et chrétiennes sont fortement premières. L'ambition de faire aboutir ce projet conduit l'A.P.E.L. à vous représenter à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement en :

- Favorisant les échanges entre parents pour trouver des solutions d'amélioration et de participation à la vie scolaire
- Créant un lien solide et durable avec le Chef d'établissement, l'Equipe de Direction et l'ensemble de la communauté éducative
- Assurant avec les fédérations régionale et nationale votre représentation (dans l'intérêt des élèves) auprès des instances de l'Enseignement Libre et des Pouvoirs Publics.

Cette richesse d'échanges Parents/Institution ne peut qu'être source d'initiatives nouvelles et de projets innovants. N'hésitez pas à nous contacter si besoin.

D'autres informations vous parviendront par mail, notamment concernant l'AG de l'A.P.E.L. et les parents correspondants.

Au service d'un Projet et au nom de l'A.P.E.L.
Cordialement.
Dovi Kuadjovih
Présidente - Apel Charlemagne (apelcharlemagne@gmail.com)

Annexe

Mercredis libres ou travaillés

Date	Qui travaille ?	Semaine
Mercredi 6 septembre 2023	5ème et 3ème	B
Mercredi 13 septembre 2023	6ème et 4ème	A
Mercredi 20 septembre 2023	5ème et 3ème	B
Mercredi 27 septembre 2023	6ème et 4ème	A
Mercredi 4 octobre 2023	5ème et 3ème	B
Mercredi 11 octobre 2023	6ème et 4ème	A
Mercredi 18 octobre 2023	5ème et 3ème	B
Mercredi 8 novembre 2023	6ème et 4ème	A
Mercredi 15 novembre 2023	5ème et 3ème	B
Mercredi 22 novembre 2023	6ème et 4ème	A
Mercredi 29 novembre 2023	5ème et 3ème	B
Mercredi 6 décembre 2023	6ème et 4ème	A
Mercredi 13 décembre 2023	5ème et 3ème	B
Mercredi 20 décembre 2023	6ème et 4ème	A
Mercredi 10 janvier 2024	5ème et 3ème	B
Mercredi 17 janvier 2024	6ème et 4ème	A
Mercredi 24 janvier 2024	5ème et 3ème	B
Mercredi 31 janvier 2024	6ème et 4ème	A
Mercredi 7 février 2024	5ème et 3ème	B
Mercredi 14 février 2024	6ème et 4ème	A
Mercredi 22 février 2024	5ème et 3ème	B
Mercredi 13 mars 2024	6ème et 4ème	A
Mercredi 20 mars 2024	5ème et 3ème	B
Mercredi 27 mars 2024	6ème et 4ème	A
Mercredi 3 avril 2024	5ème et 3ème	B
Mercredi 10 avril 2024	6ème et 4ème	A
Mercredi 17 avril 2024	5ème et 3ème	B
Mercredi 8 mai 2024	6ème et 4ème	A
Mercredi 15 mai 2024	5ème et 3ème	B
Mercredi 22 mai 2024	6ème et 4ème	A
Mercredi 29 mai 2024	5ème et 3ème	B
Mercredi 5 juin 2024	6ème et 4ème	A
Mercredi 12 juin 2024	5ème et 3ème	B
Mercredi 19 juin 2024	6ème et 4ème	A
Mercredi 26 juin 2024	5ème et 3ème	B
Mercredi 3 juillet 2024	6ème et 4ème	A